

# **Une formule pour la justice**

**Les droits des patients avant  
les droits relatifs aux brevets**

## Documents d'information d'Oxfam sur les sociétés

Nous vous présentons le deuxième document d'une série qui analyse l'impact qu'ont sur le développement humain les sociétés multinationales (SMN). Cette série fait partie de la campagne sur le commerce d'Oxfam International. Elle examine les liens entre le commerce et l'éradication de la pauvreté, et illustre les défis que doit relever l'industrie dans son ensemble pour contribuer de façon plus systématique à la réduction de la pauvreté et de la souffrance. Elle identifie également les risques, sur le plan de la réputation, pour les entreprises qui fonctionnent dans une économie mondiale dans laquelle plus de 3 milliards de personnes ont un pouvoir d'achat extrêmement limité – une situation qui fait qu'il est impossible pour le seul marché de pourvoir de façon adéquate aux besoins des personnes pauvres.

L'une des caractéristiques qui définissent la "globalisation" (ou mondialisation) a été l'introduction d'accords internationaux nouveaux et plus stricts afin de garantir des normes commerciales minimales. Un système basé sur des règles pour donner aux pays en voie de développement la possibilité d'opérer sur un pied d'égalité est très nécessaire, mais n'existe pas encore. Au contraire, il y a des signes de ce que les règles adoptées jusqu'à présent favorisent les pays riches et les entreprises qui opèrent à partir d'eux.

Ce deuxième document de la série (qui succède à "Dare to Lead: Public Health and Company Wealth," le document d'information d'Oxfam sur GlaxoSmithKline) continue d'examiner le lien entre les règles commerciales et l'accès des personnes pauvres aux médicaments. La crise mondiale actuelle dans le domaine de la santé et les récents changements apportés aux règles internationales concourent à faire de ce thème une question prioritaire de développement. Le fardeau mondial des problèmes de santé pèse de manière disproportionnée sur les pays en voie de développement. Tout changement aux règles commerciales qui ont un impact sur la santé doit obligatoirement atténuer les problèmes auxquels se heurtent déjà ces pays au moment de proposer des médicaments sûrs et abordables aux personnes pauvres. Cependant, les changements récents risquent d'avoir l'effet opposé.

Les entreprises pharmaceutiques fonctionnent sur un marché dans lequel les priorités de recherche et développement (R&D) sont dissociées des besoins mondiaux en matière de santé, et dans lequel on ne fait pas intervenir les pauvres dans les stratégies de marketing et les profils des ventes des sociétés. Les campagnes et la couverture médiatique portant sur la question de l'accès aux médicaments ont suscité la préoccupation du public concernant l'applicabilité d'un système mondial de brevets aux besoins des pays pauvres. Quelques progrès ont été faits, notamment une série de réductions des prix et le retrait de l'industrie pharmaceutique du procès contre l'Afrique du Sud, ainsi que l'abandon par le gouvernement des États-Unis du litige entre le Brésil et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Cependant, ces progrès ne doivent pas détourner l'attention de la nécessité d'une réforme de l'accord sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce (ADPIC) et d'un engagement accru en faveur d'autres initiatives mondiales en matière de santé. Il y a de nombreux facteurs qui entravent l'accès aux médicaments. Le présent document se concentre sur les prix et sur la nécessité de recherches supplémentaires sur les maladies des pauvres comme les pièces les plus importantes du puzzle que les sociétés ont le pouvoir d'influencer. Il s'agit de l'un des documents d'information produits par Oxfam dans le cadre de sa campagne Cut the Cost (Réduction des coûts). Parmi les autres documents, on peut citer "Patent Injustice: How World Trade Rules Threaten the Health of the Poor"; un document technique, "Fatal Side Effects: Medicine Patents Under the Microscope", et "Implausible Denial: Why the Drug Giants' Arguments on Patents Don't Stack Up." Il y a également un certain nombre de documents d'information spécifiques à certains pays, dont l'Afrique du Sud, le Brésil et la Thaïlande. Ces documents se trouvent sur le site internet [www.oxfam.org.uk/cutthecost](http://www.oxfam.org.uk/cutthecost).

## **Sommaire**

### **Pourquoi Pfizer ?**

L'accord sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce (ADPIC) – le nouveau régime de brevets sur vingt ans que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) demande à tous ses membres de mettre en œuvre – maintiendra probablement les prix des nouveaux médicaments essentiels à un niveau plus élevé qu'ils ne le seraient autrement, et exacerbera par conséquent les énormes disparités sur le plan de la santé entre les pays riches et les pays pauvres. Entre-temps, les accusations d'indifférence face à la situation des pauvres du monde ont mis l'industrie pharmaceutique de plus en plus sur la défensive. Dans ce contexte, Pfizer est un choix de sujet tout naturel pour le deuxième de nos documents d'information sur les sociétés. Étant la société la plus importante de l'industrie, ce qu'elle dit et ce qu'elle fait a une grande influence tant au sein de l'industrie qu'au-delà. Or, elle a toujours fait pression pour obtenir une protection accrue des brevets, dont l'accord sur les ADPIC, tout en niant lors d'une réunion avec Oxfam les implications négatives évidentes de cette protection pour l'accès des personnes pauvres aux médicaments qui pourraient leur sauver la vie. Pfizer, à l'instar d'autres sociétés importantes, mène divers programmes philanthropiques mais, aux yeux d'Oxfam, ceux-ci restent inadéquats par rapport à l'échelle de la crise dans les pays en voie de développement.

### **Un nouveau géant pharmaceutique**

Pfizer est une société gigantesque, très rentable et en expansion rapide. Renforcée par sa fusion en 2000 avec Warner-Lambert, ses ventes se sont montées l'an dernier à presque 30 milliards de dollars, on prévoit que ses revenus avant impôts dépasseront les 13 milliards de dollars en 2002, et sa valeur sur le marché, soit 266 milliards de dollars, est supérieure, par exemple, aux revenus nationaux combinés des dix-huit premières économies de l'Afrique subsaharienne. Ses ventes aux pays pauvres dans lesquels vit la plus grande partie de la population mondiale sont, comme pour les autres principales sociétés pharmaceutiques, relativement faibles. Cependant, Pfizer possède – dans son secteur des maladies infectieuses en particulier – une gamme de produits et des connaissances spécialisées accumulées qui pourraient être extrêmement utiles si elle les appliquait de manière plus concertée aux problèmes de santé des pays en voie de développement.

### **De mal en pis – les disparités en matière de santé et l'accord sur les ADPIC**

Des maladies maîtrisées dans les pays développés causent des millions de morts prématurées dans les pays en voie de développement. Les raisons en sont diverses, mais l'accès limité à des médicaments qui pourraient sauver des vies et sont disponibles dans les pays riches en constitue une importante. Le niveau des prix est parmi les facteurs qui restreignent l'accès, et la protection des brevets est un facteur clé qui influe sur le prix abordable ou non des nouveaux médicaments. Cette analyse rend tout particulièrement alarmant le renforcement marqué de la protection des brevets dans les pays pauvres qui découlera de la mise en œuvre de l'accord sur les ADPIC. Certes, cet accord prévoit quelques exceptions en théorie, mais les dispositions de sauvegarde s'avèrent très difficiles à mettre en œuvre dans la pratique du fait des pressions juridiques et autres exercées par des sociétés puissantes et leurs gouvernements respectifs. En effet, le gouvernement des États-Unis a exercé une pression sur un certain nombre de pays pour qu'ils adoptent une législation "ADPIC-plus".

### **Les disparités en matière de santé – réaction de Pfizer et de l'industrie**

Bien qu'elle possède trois médicaments importants contre des maladies infectieuses – l'antifongique Diflucan, l'antibiotique Zithromax et l'antirétroviral Viracept – Pfizer, à la différence d'un certain nombre de ses concurrents, s'est montrée peu flexible sur les plans de

l'établissement des prix et de l'application des brevets dans les pays pauvres. Là où elle a des brevets, elle semble adopter une stratégie d'établissement de prix généralement uniforme, et sa politique générale consiste à ne pas délivrer de licences aux fabricants génériques. Le résultat est que les prix de ses médicaments dépassent souvent les moyens des personnes pauvres et de leurs gouvernements respectifs. La principale réaction de Pfizer face à la crise de la santé dans les pays en voie de développement a consisté à effectuer des donations limitées (par exemple de Zithromax pour une maladie particulière dans une poignée de pays). Bien qu'Oxfam se réjouisse des initiatives de ce genre – et on compte à présent de nombreux programmes similaires entrepris par les grandes sociétés pharmaceutiques, en partie suite à la pression du public – à notre avis, elles ne sauraient remplacer, à elles toutes, des politiques générales plus systématiques destinées à élargir la disponibilité des médicaments.

### **Pouvoir et pression – exercice de pression par Pfizer**

Pfizer a exercé une pression vigoureuse et fructueuse pour soutenir ses intérêts commerciaux, en dépit des implications en matière de santé publique. Son directeur général est le président de Pharmaceutical Research and Manufacturers of America (PhRMA), le lobby le plus puissant de l'industrie pharmaceutique aux États-Unis. Ce groupe de pression entretient des relations étroites avec le gouvernement, et son personnel occupe un certain nombre de rôles importants influençant les politiques générales. Il a constitué une force motrice dans l'inclusion de la propriété intellectuelle à l'ordre du jour commercial, et a donc joué un rôle essentiel dans l'adoption de l'accord ADPIC qui en a résulté. Il a joué un rôle important au moment d'encourager le gouvernement des États-Unis à utiliser les négociations bilatérales et les sanctions économiques multilatérales – y compris l'émission de suggestions concernant qui devrait être inclus dans la liste 301 des entités prioritaires à surveiller (301 Priority Watch List) – contre les pays qui, à ses yeux, ne proposent pas une protection suffisante des brevets.

### **Le moment de passer à l'action**

Oxfam accepte très bien que les brevets peuvent constituer un important moyen d'encouragement pour la recherche et le développement, mais nous pensons qu'un système ADPIC "taille unique" présente d'énormes défauts et doit être réformé. Bien que l'industrie pharmaceutique continue de lutter de toutes ses forces pour défendre une protection, interminable et uniforme dans le monde entier, des brevets, nous pensons que nombre des arguments qu'elle a l'habitude d'utiliser pour soutenir sa position sont inadéquats. L'encadré 2, pages 40 et 41, explique précisément pourquoi. Nous demandons instamment aux individus à la tête des sociétés pharmaceutiques de prendre beaucoup plus au sérieux les responsabilités qui leur incombent du fait qu'ils ont le pouvoir de sauver des milliers de vies sans que ceci ne coûte rien, ou presque rien, à leurs entreprises ou à eux-mêmes. Si tous les côtés font preuve de bonne volonté, il sera possible d'accomplir des progrès considérables dès cette année.

### **Le rapport s'achève par les recommandations suivantes destinées à l'équipe de direction de Pfizer**

Dans l'intérêt non seulement des personnes pauvres des pays en voie de développement, mais aussi de la santé à long terme de l'industrie elle-même, Pfizer devrait assumer un rôle de direction plus constructif, aussi bien au travers de PhRMA qu'indépendamment de cet organisme. Nous demandons à Pfizer de :

- reconnaître que le prix des médicaments pouvant sauver des vies dans les pays en voie de développement est lié aux brevets et à l'accord sur les ADPIC.
- s'abstenir d'utiliser son pouvoir pour exercer une pression en faveur de régimes "ADPIC-plus" dans tous les accords commerciaux, y compris au travers du mécanisme Section 301

du Trade Representative (haut fonctionnaire chargé des relations commerciales avec l'étranger) des États-Unis.

- donner son assentiment à l'apport de modifications à l'accord sur les ADPIC qui favorisent un meilleur équilibre entre les besoins de santé publique et les intérêts des sociétés et d'observer les règles modifiées.
- s'abstenir de mettre en œuvre les droits relatifs aux brevets dans les pays en voie de développement lorsque les faire appliquer n'entraîne guère d'avantages, ou aucun avantage, dans le pays concerné et d'examiner d'un œil favorable les demandes de licences volontaires lorsque les besoins de santé publique sont urgents. Les brevets confèrent le droit d'appliquer l'exclusivité mais n'imposent pas l'obligation de le faire.
- lorsque l'exclusivité est appliquée, et à titre de réciprocité pour des mesures visant à empêcher les médicaments peu coûteux de se répandre dans les marchés des pays riches et pour la création d'un Fonds mondial des Nations Unies pour la santé, accepter l'établissement d'un mécanisme mondial, à plusieurs niveaux et concurrentiel, d'établissement des prix.
- participer de façon créative à des programmes de recherche destinés à élaborer des traitements pour les maladies affectant les pays pauvres et contribuer au fonds mondial de recherche proposé.

First published by Oxfam GB in July 2001.

Published by Oxfam GB under ISBN 978-1-84814-132-2 in October 2010.